



CENTRE DE SOINS. « On aimerait créer un pôle santé en lien avec les médecins »

Rencontre avec Philippe Praud, infirmier responsable du centre de soins d'Aizenay.

Le Journal du Pays Yonnais : le centre de soins de Palluau existe depuis 1978. Comment fonctionne-t-il à quarante ans ?

Philippe Praud : Nous sommes six infirmiers et une secrétaire. Nous travaillons sur un secteur composé d'Aizenay, du Poiré-sur-Vie, de Palluau, la Chapelle-Palluau, Saint-Paul-Mont-Penit, Grand'Landes, Saint-Christophe-du-Ligneron, Saint-Etienne-du-Bois et Maché. Nous ne sommes pas liés à une tranche d'âge précise. Cela va du nouveau-né au centenaire.

Comment évolue votre activité ?

Elle n'est pas en baisse, c'est sûr (il sourit) ! Elle se maintient. On peut même dire qu'on a tendance à augmenter un tout petit peu. En 2017, nous avons fait 50 000 déplacements environ. Ça représente 2 000 per-

sonnes différentes, à raison de 70 personnes rencontrées par jour et 30 000 soins par an. Le plus demandé, c'est la prise de sang. Mais nous réalisons aussi des injections, des pansements, de la chimiothérapie, de l'hospitalisation à domicile ou de la surveillance de patients Alzheimer. Pour distribuer les traitements, les médicaments. Nous proposons aussi des actions de prévention santé tous les ans. Et de la gymnastique douce pour les plus de 60 ans le mardi, de 11 à 12 heures, en collaboration avec la Carsat, la fédération Sports pour tous et l'association Tous en forme. Il reste quelques places disponibles, d'ailleurs...

Quel sera l'avenir du centre de soins de Palluau, alors que les municipalités souhaitent avoir un médecin local ?

Nous mettons en place un partenariat avec les médecins de Saint-Etienne-du-Bois, Palluau et Legé. Pour travailler sur les mêmes patients, assurer une



L'Agésinate Philippe Praud envisage l'avenir de son centre de soins par un pôle santé intercommunal en lien avec les médecins et les professionnels de santé du secteur.

coordination et améliorer l'efficacité des soins. On aimerait bien créer une sorte de pôle santé, mais on ne peut pas faire de gros bâtiment. Alors, on fait en sorte que chacun reste

chez soi mais que l'on travaille tous ensemble. Les frontières communales ? Ça ne veut plus rien dire, sauf pour les maires. Parce que les habitants se déplacent.